

55° annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'articulu p. 3

# **Quatre listes nationalistes**





Sporting Club Bastia

Champion!

p.s

Intervention de Michel Castellani sur le plan de relance « La Corse attend des mesures adaptées »

### Accapu di a reddazzione

### ■ Perchè dumane seremu tutti agricultori prima parte

n a sapete forse micca, ma dumane seremu prudutori di ciò ch'è no manghjeremu. È s'ella era quessa a vera rivuluzione? Eccu perchè hè una bona nutzia.

- **1. Per manghjà megliu.** Troppu inzuccaratu, troppu grassu, troppu salitu... L'Organizazione Mundiale di a Salute s'inchieta di a malnutrizione è di l'abitutine alimentarie ch'è no avemu pigliatu. A suluzione saria d'avè un'alimentazione più sana, d'origine vegetale.
- 2. Per ùn esse più avvelenati. Manghjà 10 frutti è legumi à ghjornu? Ok perchè micca. Ma s'ellu hè per manghjà robba tracarca di pesticidi, di fertilizanti è di prudutti chìmichi surtiti da ind'è Monsanto, ùn hè micca sigura ch'ella sia megliu. Senza parlà di a pulluzione chì arruvina a terra è di u trasportu caru in petroliu. Tandu, u megliu saria di falli da per voi.



- **3. Perchè venenu da troppu luntanu.** Avucati di u Perù, kiwis di Nova Zelanda, aranci di Sudafrica... A frutta ch'è vo cumprate hà girandulatu più ch'è voi è hà custatu litri è litri di fuel. Serà normale, quandu certi ponu esse cultivati in Corsica?
- 4. L'avvene hè l'agricultura urbana. Ùn avete micca un ortu da cultivà in paese? Nisun prublema. A cità americana di Detroit hè stata durante anni è anni u sìmbulu di l'industria americana. Cù a disindustrializazione, hè oghje diventata u simbulu di l'agricultura urbana. A crisa è u disimpiegu anu trasfurmatu a cità. S'hè sviluppata di manera tremenda l'agricultura urbana è i giardini cumunitarii. In cità dinù si pò cultivà è pruduce, puru nant'à i tetti, e terrazze, i balconi, i lochi publichi, i giardini...
- **5. Pè riapprupriassi u so paese.** Cumu serà chì certi ùn coglienu mancu più i frutti in i so paesi? Per curciura? Per vergogna? Sì tuttu ognunu turnessi à cultivà (puru appinuccia) un pezzu di lenza, pulisce i so arburi è coglie i so frutti, saria digià un bellu prugressu. A ci pruvemu?
- **6. Perchè face prò.** Travaglià in a natura, à l'aria pura, viota u capu à face prò. Chì tanti running, pruvate u zapping!
- 7. Pè u ligame suciale. Perchè quandu si face l'ortu, si dumanda à l'antichi, à i vicini, à quelli chì sanu... è si mostra, si trasmette à i giovani. À seguità...

## A salute

ari amichi lettori, aghju fattu una gattiva cascatoghja è mi sò fratturatu duie lumbare. Ci hè vulsutu passà à u bloccu d'uperazione è n'aghju per qualchi ghjornu d'uspitalisazione...

A squadra di reddazzione assicurerà a paruzione, ùn vi ne fate.

Hè quandu v'accade un accidente cusì ch'omu piglia veramente cuscenza di u prufessiunalisimu, a gentilezza è a devuzione di i persunali di a salute. D'un colpu vi sentite vulneràbile è sminuita, rebia di dulori, cumplettamente dipendente di l'altri, è scuntrate ghjente furmidèvule, attenziunosi è umani. Da i spendifochi chì vi pìglianu in càrica cù maiestrìa allora chè vo site impittata è in pezzi, à i servizii d'urgenze malgratu l'attesa per via di u nùmaru d'intervenzioni, u serviziu in càmera, divoti è attenziunati, quelli di notte cum'è quelli di ghjornu, rispundendu à tutte e vostre chiame, u serviziu di a sala d'uperazione, carcu à tenerezza è penseri pè a vostra pena è a vostra inchietùdine... sò tutti stati magnifichi è a furmidèvule catena umana di i succorsi hè bella chè in piazza. Aghju pussutu benefizià di a più bella tecnuligia riparatrice cù un operazione di cimentuplastia è l'aiutu d'un scanner ùnicu in Corsica (ùn ci n'hè chè sei in Francia). U nostru uspedale pò esse ancu in cima di u prugressu quand'omu stà à sente i persunali medicali chì sanu i bisogni di l'isula! Ss'urdignu ghjove assai, è ancu di più d'istatina cù i turisti accidentati, mà un ci sò chè 20 letti permessi in u serviziu di neurochirurgia in Corsica malgratu una pupulazione multiplicata per quattru o cinque l'estate, è ancu di più!... Di vede dinù i persunali di reanimazione in greva, hè un scàndalu puliticu. A salute deve esse una priurità ind'è e nostre sucetà, moltu più in ssi tempi di pandemìa.Vogliu quì ringrazià à tutti chì m'anu accumpagnata in ssi mumenti penibuli, datu fiatu è forza da pudè suppurtà u dulore tremendu (è un sò micca qualchisia di frizzulu!). Aghju truvatu u curagiu di fà fronte nu i surisi, i sguardi è a buntà di sta ghiente d'uspidale chì face

L'avemu visti è ancu sciaccamanati per sta pandemìa chì ci avveleneghja dapoi più d'un annu è mezu avà, ci ne scurdemu un pocu troppu suvente ind'i nostri paesi duve esiste un serviziu pùblicu, ma daretu à u so duvere è u so mistieru, ci sò donne è omi chì pòrghjenu l'umanità à u cutidianu è v'aiùtanu a francà e difficultà. Sciaccamanate torna a elli ! A si meritanu tutti i ghjorni.

un mistieru di vucazione.

Tanti ringrazii dinù à i parenti è l'amichi chì sò stati a fiancu a mè. Stò megliu. Curate a vostra salute, hè un bè preziosu.

À prestu, cari lettori! Fabiana Giovannini.

### Cap'articulu Par François Alfonsi



## **Quatre listes nationalistes**

L'ambiance était, dit-on, glaciale à Ponte Novu ce 8 mai 2021 lors d'une cérémonie décidée minimale en raison de la pandémie Covid 19. Les têtes de liste Core in Fronte, Corsica Lìbera et PNC étaient là, entourées de colistiers, et le parti du Président de l'Exécutif largement représenté. La « primaire » du premier tour des élections territoriales, le 20 juin prochain, est lancée.

rois listes sont désormais connues. Celle de Gilles Simeoni le sera avant la fin de la semaine. En fait, par origine idéologique, les deux courants historiques du nationalisme, le «modéré» et le «radical», sont représentés chacun par deux listes rivales, Femu a Corsica et le PNC pour le premier courant, Core in Fronte et Corsica Libera pour le second.

Leurs leaders ont tous une longue histoire. Celle de Gilles Simeoni remonte même avant lui et son engagement personnel en politique en 2008, lors de la municipale bastiaise, quand il prend le sillage de son père Edmond qui a incarné le «courant modéré» durant un demi-siècle. Jean Christophe Angelini était tout jeune étudiant quand il s'est fait connaître avant de devenir Conseiller Territorial d'opposition en 2004, sur une liste alors conduite une dernière fois par Edmond Simeoni.

Sur cette «liste d<sup>'</sup>union» figurait aussi Jean Guy Talamoni dont le «courant radical», appuyé sur un FLNC toujours présent mais marqué par la guerre fratricide des années 90, était encore considéré comme le courant principal, ayant bénéficié de la caisse de résonance du «processus de Matignon» dont il était le principal négociateur avec Paul Quastana.

Les premiers combats électoraux de Paul Félix Benedetti remontent aussi à cette période, animant avec U Rinovu Naziunale, l'expression publique d'une clandestinité rivale de celle du FLNC historique. Les antagonismes sont anciens, et leur union électorale de 2010, mandature au début de laquelle Jean Guy Talamoni et Paul Félix Benedetti ont siégé sur les mêmes bancs, s'est rompue dès 2012. Depuis, Core in Fronte a continué sa route en solitaire, et a été absent de l'Union qui a conduit aux victoires électorales de Pè a Corsica en 2015 et 2017, Gilles Simeoni devenant alors le premier Président nationaliste à la tête des institutions de la Corse.

Ces méandres du parcours du mouvement nationaliste, depuis vingt ans et même davantage, ressurgissent aujourd'hui. Les derniers mois ont été marqués par la gestation de ces rivalités dont l'élection territoriale de juin 2021 vient de précipiter l'arrivée en pleine lumière. Une lumière froide, comme l'était l'ambiance de Ponte Novu le 8 mai dernier.

En fait, la question que les électeurs, consciemment ou inconsciemment, devront trancher le 20 juin prochain, revient à désigner quel est le «lit principal» vers lequel ces méandres devront converger pour redonner force au mouvement national. Le leadership du courant modéré s'est imposé en 2010 avec l'entrée en politique de Gilles Simeoni à la tête de la liste Femu a Corsica, liste d'union avec le PNC. L'absence de fusion des deux démarches a été le grand échec de ce courant politique ces dernières années, comme Max Simeoni le répète inlassablement dans les colonnes d'Arritti. Elle le rend vulnérable face à ses ennemis, particulièrement l'État qui n'a pas renoncé à revenir à la Corse d'avant, celle des clans et de l'allégeance à Paris.

Le courant radical a dû acter la fin de la clandestinité en 2014, pour ne pas être marginalisé en poursuivant une stratégie périmée en Corse comme elle l'avait été auparavant en Irlande du Nord ou au Pays Basque. Mais le redéploiement d'un mouvement centré sur le soutien à la clandestinité devient très compliqué quand cette même clandestinité s'arrête. Cette conversion était le premier défi de Corsica Libera durant la période faste de Pè a Corsica durant laquelle Jean Guy Talamoni a présidé l'Assemblée de Corse.

L'opposition de Core in Fronte à la majorité nationaliste sortante a tenu avant tout aux rivalités intestines au sein du courant radical. Les raisons en sont mystérieuses pour le grand public, mais le constat est là, elles ne se sont jamais résorbées tout à fait.

Face à ce paysage politique éclaté, les forces politiques traditionnelles, lourdement défaites en 2015, puis écrasées en 2017, se reprennent à espérer et pensent pouvoir revenir au pouvoir dans le sillage de Laurent Marcangeli réélu au premier tour maire d'Aiacciu. L'État, manifestement, place tous ses espoirs dans un tel scénario, et son opposition à Gilles Simeoni est de plus en plus visible et décomplexée.

Dès lors les données sont complexes, mais l'équation est simple si on veut aller vers l'autonomie de la Corse en rassemblant le peuple corse dans un projet collectif et durablement majoritaire. Le courant modéré est le plus à même de favoriser un tel rassemblement, avec une capacité d'ouverture, incarnée par Gilles Simeoni, qui a permis d'obtenir jusqu'à la majorité absolue des votes en décembre 2017.

Aussi, les 20 et 27 juin prochains, je voterai pour Gilles Simeoni. ■

nº 2700 ◆ 13 di maghju 2021 Arritti ◆ 3

Lingua Lingua

Loi Paul Molac

# Nouvelle mobilisation du Collectif Pour Que Vivent Nos Langues



e Collectif Pour Que Vivent Nos Langues s'est créé en septembre ■2019 pour lutter contre la réforme Blanquer du baccalauréat qui marginalise définitivement l'enseignement des langues régionales dans l'enseignement public. Depuis, sa mobilisation a rencontré un succès incontestable auprès de l'opinion, et auprès des parlementaires qui ont voté à une très large majorité le projet de loi déposé par Paul Molac. Mais il est jusqu'ici resté impuissant à bousculer les choix politiques du Ministre de l'Éducation Nationale, jacobin farouche et pilier essentiel des gouvernements successifs nommés par Emmanuel Macron.

En témoigne le recours déposé au Conseil Constitutionnel pour obtenir l'annulation de la loi Molac, recours confectionné dans les bureaux du Ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que l'inflexibilité opposée au Collectif auquel le Ministre refuse tout contact pour débattre des aménagements que nous demandons à sa réforme du bac pour que les langues régionales ne soient plus pénalisées et vouées à disparaître des cursus scolaires de l'école publique.

Aussi le Collectif a-t-il décidé de relancer sa mobilisation, et de manifester une troisième fois pour se faire entendre. Ces manifestations auront lieu le 29 mai prochain dans toutes les régions concernées. En Corse, ce sera probablement à Bastia cette fois, devant les locaux de l'Inspection Académique.

Auparavant, il a été décidé d'interpeller

Auparavant, il a ete decide d'interpelle à nouveau le Ministre de l'Éducation Nationale par une lettre ouverte qu'Arritti publie ci-contre, et aussi de s'adresser au Conseil Constitutionnel dont la décision doit intervenir très prochainement.

prochainement.

Depuis le vote de la loi Molac au
Parlement le 8 avril dernier, malgré
l'avis contraire exprimé par Jean Michel
Blanquer, le collectif est fort d'une
légitimité démocratique
incontestable. La lutte continuera
jusqu'à l'aboutissement de nos
revendications. F.A

### Lettre à Messieurs et Mesdames les membres du Conseil Constitutionnel

adame, Monsieur le Conseiller, Nous nous adressons à vous en tant que citoyens engagés pour la défense et la promotion des langues régionales de France, qui avons créé le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues qui regroupe des associations œuvrant à la sauvegarde de ce patrimoine national inscrit dans la Constitution. La loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion a été adoptée en seconde lecture à l'Assemblée Nationale le 8 avril 2021, par un vote conforme à celui survenu en décembre dernier au Sénat. Le Ministre de l'Éducation, Monsieur Jean- Michel Blanquer, avait demandé en séance le rejet de cette proposition de loi. Contrairement à ses vœux, une large majorité d'élus a passé outre, comme l'avaient fait les sénateurs auparavant. On pouvait donc considérer qu'il ne restait plus qu'à promulguer cette loi. Or, nous apprenons que vous avez été saisi d'un recours demandant la remise en cause de l'article 6 de la loi. Ce recours, qui aurait été préparé avec l'aide du ministère de l'Éducation nationale, a été introduit par des parlementaires qui avaient voté contre l'adoption de la loi ce jour-là, issus du principal groupe formant la majorité gouvernementale actuelle. Aussi, lors de l'examen de ce recours, vous disposerez de l'argumentation des plaignants, et de celle du gouvernement, qui risque d'être du même avis, s'il reprend seulement les arguments de son ministre de l'Éducation. Constatant de ce fait la possibilité d'un manque flagrant de débat contradictoire devant votre juridiction, nous prenons l'initiative de nous adresser directement à chacun

Tout d'abord, la saisine du Conseil Constitutionnel par ces députés est empreinte d'une grande confusion dont la presse s'est faite l'écho. Manifestement beaucoup d'entre eux ont été « embarqués » dans cette démarche sans en connaître tous les tenants. Certains l'ont exprimé, y compris publiquement, et ont demandé

d'être retirés de la liste des signataires.

Cela jette un doute sur la validité de

cette saisine collective.

La Constitution dans son article 75-1 demande de veiller à la préservation de ce patrimoine culturel et linguistique que sont nos langues régionales. Les dispositions qui ont été votées par les députés et les sénateurs y contribueront manifestement, sans que leur mise en œuvre n'affecte l'expression en langue française, qui est universellement répandue sur tous ces territoires.

Par cette loi, les parents et les élèves qui souhaitent acquérir la maîtrise de leurs langues régionales auront plus de possibilités pour le faire dans le cadre du système éducatif, particulièrement par le moyen de l'enseignement immersif. En disposant que l'accès au forfait scolaire est possible pour tous les enfants ainsi scolarisés, même s'ils sont domiciliés sur d'autres communes que celle où se situe l'école proposant des dispositifs spécifiques en langue régionale, elle contribue à rétablir l'égalité, y compris financière, entre tous les élèves, quel que soit le cursus scolaire choisi par leurs parents. Il ne faut pas renverser l'ordre des choses: ce n'est pas une dépense que l'on rendrait obligatoire pour les communes, puisque chaque enfant qui y réside y a droit, mais c'est une liberté

4 • ARRITTI nº 2700 • 13 di maghju 2021

# Grand rassemblement le 29 mai

Pour que vivent nos langues!

de choix que l'on autorisera aux parents en permettant à leurs enfants de suivre, à égalité de moyens, la filière d'enseignement qui leur convient le mieux, même s'ils doivent pour cela être scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

La question des langues régionales, et plus largement celle de la préservation de la diversité culturelle qui existe en France, aussi bien dans l'hexagone qu'outre-mer, est présente dans le débat politique et constitutionnel depuis fort longtemps. Toutes ces langues sont considérées par l'Unesco comme en grand danger de disparition, et la loi visée par ce recours a décidé de permettre l'utilisation de moyens nouveaux pour leur enseignement dans les établissements scolaires, afin d'enrayer le cours de l'érosion générationnelle qui conduit à leur extinction.

Trop souvent on a brandi contre ces langues des principes constitutionnels disproportionnés, si bien qu'il a fallu attendre soixante-dix ans, depuis la loi Deixonne de 1951, pour qu'une nouvelle loi soit enfin votée qui tienne compte de la réalité des dangers qui pèsent sur l'avenir de ce patrimoine immatériel collectif.

Il est grand temps que ces langues puissent bénéficier d'une meilleure considération.

Nous sommes persuadés que les Sages que vous êtes sauront faire une lecture compréhensive de cette loi que nous vous demandons de valider dans son intégralité.

Dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur le Conseiller, l'expression de nos sentiments les plus respectueux, »

Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues, Le 10 mai 2021.

### Lettre ouverte à Monsieur Jean Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale

onsieur le Ministre, Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues regroupe la plupart des associations qui œuvrent pour les langues régionales, notamment celles que sont impliquées dans l'enseignement des langues régionales, dans les différentes filières, publique, privée et associative. Il s'est créé le 12 septembre 2019, alors qu'entrait en vigueur la réforme du baccalauréat qui porte votre nom. D'emblée nous avions compris que cette réforme serait très pénalisante pour l'enseignement des langues régionales. Le 30 novembre 2019, notre manifestation d'un millier de participants près de votre Ministère a permis qu'une délégation soit reçue par vos collaborateurs directs. Depuis, nous avons multiplié les demandes pour de nouveaux échanges. Toutes sont restées sans suite, malgré nos relances répétées, et malgré la promesse qui nous en a été faite le 21 août 2020 par l'Élysée que nous avions saisi de nos protestations. En octobre 2020, nous avons manifesté à nouveau, notamment devant de nombreux rectorats, sur les différents territoires concernés par l'enseignement des langues régionales. Plusieurs recteurs ont reçu des délégations, mais votre Ministère, que nous avons à nouveau saisi d'une demande d'audience, n'a pas réagi à cette nouvelle opportunité de dialogue.

Six mois plus tard, vous n'avez toujours pas donné suite à nos demandes.

Depuis lors, les parlementaires, députés et sénateurs, se sont saisi de cette question des langues régionales à travers leurs débats sur la Proposition de Loi déposée par le député Paul Molac. Durant ces débats, au Sénat puis à l'Assemblée nationale, la nécessité de développer leur enseignement a été soutenue par le vote d'une large majorité d'élus, issue de différents groupes des deux Assemblées. La proposition de loi Molac a été adoptée le 8 avril dernier par l'Assemblée nationale, en termes conformes avec ceux votés par le Sénat, malgré vos réserves sur plusieurs articles et les consignes de vote que vous aviez données.

Compte tenu de ce sentiment majoritaire exprimé par la représentation élue du pays, nous vous demandons à nouveau d'accepter de recevoir une délégation de notre collectif.

Car les chiffres sont désormais connus, et ils montrent bien l'impact négatif de votre réforme sur la place des langues régionales dans l'Éducation nationale.
Votre réforme, concernant les enseignements optionnels au lycée, a prévu une exception dans son application à propos des langues anciennes qui ont gardé leur coefficient antérieur pour le baccalauréat, et auxquelles les élèves peuvent encore s'inscrire sans concurrence avec d'autres matières. Elle a en revanche marginalisé la situation des langues régionales qui n'est aucunement compensée par les quelques dizaines d'élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité.

Baisse des effectifs, fermeture de sites, chute du nombre des candidats aux épreuves du baccalauréat: tous les indicateurs sont là pour attester d'une situation gravissime.

Nous vous demandons instamment, dès la rentrée 2021, d'aligner le statut de l'enseignement des langues régionales sur celui accordé aux langues anciennes, pour l'option facultative (coefficient, caractère bonifiant, possibilité d'une deuxième option) et l'enseignement de spécialité afin qu'il soit spécifique, autonome, cumulable avec tout autre enseignement de spécialité notamment de langue vivante étrangère. Nous demandons également d'inclure le flamand occidental, le picard et le franco-provençal dans l'offre de formation de l'Éducation Nationale.

La démonstration a été faite que notre demande est appuyée par une large majorité politique dans le pays. Nous vous rappelons également que l'inscription dans la Constitution de ce patrimoine des langues régionales est intervenue en 2008, et que cela n'existe pour aucun autre des enseignements optionnels proposés par l'Éducation Nationale.

Nous restons attachés à pouvoir nouer un véritable dialogue avec votre Ministère. Mais tout dialogue exige deux partenaires. Aussi, nous réitérons notre demande de pouvoir tenir au plus tôt la réunion que nous vous avons demandée et dont la Présidence de la République a validé le principe.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.»

Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues, Le 10 mai 2021.

nº 2700 • 13 di maghju 2021

### **Élections en Ecosse**

# Le SNP gagne son pari

Le Scottish National Party a gagné haut la main les élections du 6 mai pour former le nouveau Parlement d'Ecosse à «Holyrood», siège de l'autonomie écossaise situé à Edimbourg, l'équivalent écossais de «Westminster». Dans la foulée de cette victoire, la demande d'indépendance de l'Ecosse est officiellement relancée.

a majorité absolue est de 65 sièges sur 129. Le SNP en a gagné 64 à lui seul. Son allié dans la démarche vers l'indépendance, le Scottish Green Party, affilié aux Verts européens, a obtenu de son côté 8 sièges, installant au Parlement écossais une majorité absolue indépendantiste de 72 sièges. La troisième formation indépendantiste, Alba, n'a pas obtenu de siège mais son apport en voix situe le camp indépendantiste au-delà de 50% des voix.

Le scrutin écossais est mixte entre proportionnelle et vote par circonscription. Un électeur émet deux votes séparés: un pour élire le représentant de sa circonscription, l'autre pour décider d'une préférence politique générale pour l'Ecosse. Sur 129 sièges, 73 sont désignés dans les circonscriptions, et 56 le sont à la proportionnelle du second vote. Le SNP emporte 62 circonscriptions sur 73 avec 47 % des voix dans ces scrutins territorialisés, mais il compte 40 % des suffrages pour le scrutin proportionnel du second collège. Cette différence s'explique par le «vote utile» de nombreux électeurs comme ceux des Verts qui votent SNP dans leur circonscription pour assurer la victoire du représentant indépendantiste le mieux placé, puis exprime sa préférence écologiste pour son vote dans le second collège.

La distribution des sièges de ce second collège se fait en respectant la proportionnelle générale des deux votes, dans 8 régions électorales, de façon à ce que la proportionnelle soit respectée dans la composition finale de l'hémicycle. De la sorte, le SNP, déjà pourvu de nombreux sièges en circonscriptions, n'obtient que deux sièges supplémentaires, passant de 62 à 64, à un siège seulement de la majorité absolue, tandis que les Verts récupèrent 8 sièges dans ce second collège alors que leurs candidats ont tous échoué à se faire élire dans les circonscriptions.

Victorieux, les indépendantistes exigent un référendum sur l'autodétermination.





C'est la quatrième mandature consécutive pour le SNP à la tête de l'Ecosse. Il est arrivé au pouvoir avec une très courte majorité relative en 2007, 31 sièges dont 26 issus de la répartition proportionnelle. En 2011, la «vague jaune» du SNP a déferlé sur toute l'Ecosse, apportant 69 sièges, ce qui lui a donné la majorité absolue à Holyrood. Dans la foulée de ce triomphe électoral, le dirigeant de l'époque, Alex Salmond, a obtenu de David Cameron que soit organisé le premier referendum sur l'indépendance de l'Ecosse en 2014.

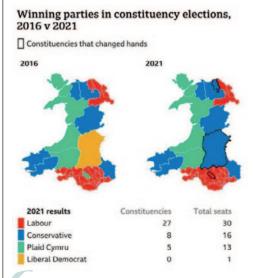
Parti d'à peine 22% dans les sondages, le «yes» a fortement progressé durant la campagne jusqu'à obtenir 45% des voix. Au lendemain du referendum, en 2016, le SNP est resté majoritaire avec 63 sièges assurant le soutien nécessaire, avec l'appoint de 5 sièges des écologistes, à sa nouvelle dirigeante Nicola Sturgeon pour gouverner l'Ecosse. Nicola Sturgeon s'est imposée comme une



Certains politologues soulignent que la crise de la Covid, mieux gérée à Cardiff qu'à Londres, a développé la confiance en soi des Gallois.

### Pays de Galles

# Plaid Cymru en progrès



e parti indépendantiste gallois, membre de l'ALE, le Plaid Cymru, a obtenu 20% des voix et progressé d'un siège avec 13 élus au Parlement gallois.

Le principal changement à l'issue de ce scrutin est l'effacement de UKIP, le parti pro-Brexit créé dans le contexte de la campagne du referendum de sortie de l'Europe. Il a perdu tous ses élus et ses électeurs ont pour l'essentiel rejoint les Conservateurs de Boris Johnson.

Aussi, malgré sa progression, Plaid Cymru reste cette fois derrière le parti conservateur, loin derrière les travaillistes dont le Pays de Galles est un bastion historique, un des rares que le Labour ait réussi à conserver dans un Royaume Uni désormais largement acquis au Parti Conservateur.

Avec 40% des voix, et 30 sièges sur 60, les travaillistes gallois échouent d'un cheveu à conquérir la majorité absolue. Mais ils savent pertinemment qu'ils peuvent gouverner seuls et qu'il n'y a aucun risque que les voix de Plaid Cymru et des conservateurs se joignent pour former une coalition alternative. Si bien que Plaid Cymru restera une mandature encore à l'écart du gouvernement gallois.

La différence entre la situation en Ecosse et au Pays de Galles tient au rapport de forces avec le parti travailliste. SNP et Plaid Cymru partagent une même et large sensibilité de gauche, qui correspond à celle de ces deux peuples qui ont été durant l'Histoire aux avant-postes de l'industrialisation et du syndicalisme.

En Ecosse, le basculement a eu lieu en 2007, quand le parti nationaliste a devancé enfin un parti travailliste usé par l'exercice ininterrompu du pouvoir. Leur majorité relative, même très faible, leur a permis de faire leurs preuves au gouvernement, tandis qu'ils développaient avec plus de force un message indépendantiste que les travaillistes écossais persistaient à combattre aux côtés de Londres. Quatre ans plus tard, en 2011, ils sont passés de 31 à 69 sièges et à la majorité absolue, contraignant David Cameron à accepter le premier refe-

rendum de 2014. Ce referendum a été perdu, mais il a brisé le parti travailliste écossais en deux, entre ceux qui soutenaient le projet d'indépendance, et ceux qui la combattaient.

Depuis, le SNP a récupéré beaucoup des travaillistes qui sont de plus en plus nombreux à être pro-indépendance, notamment depuis le Brexit très impopulaire en Ecosse.

Aux dernières élections écossaises, le Labour a encore reculé de deux sièges, et il continue sa descente inexorable en restant empêtré dans ses contradictions face à une Angleterre de plus en plus dominée par les conservateurs, de plus en plus anti-européenne, et que, malgré cela, il continue à soutenir. Ce qui explique pourquoi les Verts écossais, dans leur alliance avec le SNP, ont cette fois beaucoup progressé en Ecosse.

La même évolution surviendra-t-elle au Pays de Galles? Le «gap» entre nationalistes et travaillistes reste pour l'instant trop important, et le levier du rejet du Brexit n'y est pas aussi puissant qu'en Ecosse ou en Irlande du Nord. Au Pays de Galles, c'est le «yes» au Brexit qui l'a emporté en 2015.

Mais depuis Plaid Cymru a franchi un palier en passant de 13%, leur score habituel auparavant, à un niveau de 20% confirmé par ce dernier scrutin. L'affaiblissement du Parti Travailliste à l'échelle du Royaume Uni dans son ensemble pourrait se répercuter lors de prochains scrutins aussi à Cardiff.

Entre Pays de Galles et Ecosse, il y a en fait deux décennies d'écart! ■ F.A



leader très populaire, particulièrement dans la gestion de la crise sanitaire, et aussi en menant une politique sociale avancée, très loin des accents conservateurs qui dominent à Londres. Pour le SNP, enchaîner une quatrième mandature d'affilée avec un tel résultat électoral est la démonstration de sa capacité à diriger le pays dans sa volonté d'indépendance et de retour au sein de l'Union Européenne.

Avec ce dernier scrutin, la majorité de Nicola Sturgeon est passée de 68 à 72 sièges. Cette progression lui donne toute la légitimité nécessaire pour revendiquer un nouveau référendum sur l'autodétermination de l'Ecosse.

Car, depuis 2014, le sentiment indépendantiste n'a fait que se renforcer, notamment lors du Brexit qui a entraîné le peuple écossais hors de l'Union Européenne alors qu'il souhaitait très majoritairement (62 % des voix) rester européen. **François Alfonsi.** 

nº 2700 • 13 di maghju 2021



Intervention de Michel Castellani à l'Assemblée Nationale

# « La Corse attend des mesures adaptées »

Les mesures de soutien et de relance sont indispensables à la survie de la plupart des entreprises, en cette période si difficile. Le problème est que la découpe de ces dispositifs n'est pas adaptée à la structure du tissu économique de la Corse. En ce domaine comme en d'autres il serait utile et plus efficace que les mesures soient territorialisées, et, en toute hypothèse, que la Collectivité de Corse ait compétence d'adaptation des dispositifs. C'est ce message que Michel Castellani a une nouvelle fois fait passer du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale. Ci-dessous le passage de l'intervention qui concerne plus spécifiquement notre île.



a rupture des activités touristiques pose problème. Pour la seule année 2020, les recettes ont chuté, en France, de 34%. En Corse, où le tourisme est au centre de l'économie, la contraction de la demande a eu des conséquences particulièrement dramatiques sur l'ensemble de l'activité. J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'attirer votre attention sur cette question, les dispositifs d'accompagnement ne sont pas toujours adaptés aux spécificités des territoires, et en particulier de la Corse.

Ainsi, le décret du 24 mars instaurant une compensation aux coûts fixes non couverts des entreprises particulièrement affectées, renvoie à une annexe des entreprises de montagne éligibles. Cette liste omet 75% des communes corses, et exclut les commerces qui y sont installés, alors que la Corse, dans son ensemble, est une île-montagne. Bel exemple d'inadaptation. C'est un paradoxe: la Corse, territoire le plus touché par la crise, sera également le territoire le moins aidé par le plan de relance.

Ainsi, l'allègement de 20 Md€ des

impôts de production n'aura que des effets limités, car la mesure n'est aucunement adaptée à la structure du tissu économique insulaire. 200 entreprises corses seulement en bénéficieront, contre en moyenne 3000 dans les régions métropolitaines.

Cela alimente ma conviction, moult fois répétée: seule une politique de différenciation permettra de prendre en compte ce qui fait les spécificités du tissu économique local, et de mettre en œuvre une relance durable de notre économie.

C'est en renforçant l'attractivité économique des territoires aujourd'hui désavantagés, que nous parviendrons à encourager le développement des entreprises intermédiaires et des PME qui y sont implantées.

Et pour cela, il est nécessaire de donner aux collectivités les moyens de mener une politique volontariste. En toute hypothèse, Monsieur le ministre, la Corse, territoire spécifique comme vous le savez, attend des mesures adaptées, et donc efficaces d'assainissement et de relance... »

**Tavignanu Vivu** 

# La lutte n'est pas finie!

res de 500 personnes se sont mobilisées ce dimanche 9 mai à l'appel du collectif Tavignanu Vivu pour manifester contre le projet de centre d'enfouissement technique (CET) du Ghjuncaghju. Plusieurs interventions se sont succédées pour dénoncer ce projet, dont de nombreuses personnalités de la vie publique comme Léo Battesti, Agnès Simonpietri ou encore Jean-François Bernardini. Des anonymes également. Des femmes, agricultrices ou mères de famille. Des sociaux avenir, pensez à nous!» lancent-ils à la tribune. Le projet de CET du Ghjuncaghju voit le jour en 2015 dans l'un des méandres du Tavignanu. Son objectif est d'enfouir pendant 30 ans 2,1 M de tonnes de déchets ménagers et 3M de tonnes de terre amiantifère. «Un projet fou!» dénonce le collectif Tavignanu Vivu. Tous les recours déposés ont échoué, dont celui devant le Conseil d'État en avril dernier. Aujourd'hui, le dernier frein à ce projet sont les presciptions environnementales rédigées par la préfecture, «une sorte de cahier des charges» que l'entreprise à l'initiative du projet veut défendent bec et ongles. Il est hors de question que ces prescriptions soient revues a minima » annonce un représentant du collectif. Sur le plan juridique, d'autres recours sont possibles. «Nous allons porter notre action devant la Cour de justice européenne. Dès qu'un obstacle tombera, un autre sera levé. » Soutenu dans son combat par de nombreuses organisations, comme Zeru Frazu et U Levante, et particulièrement par la CdC, le collectif Tavignanu Vivu l'affirme : «la lutte n'est pas finie!» ■ Vanina Bellini.

■ «Le Collectif Tavignanu Vivu tient à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées, parfois de très loin, pour venir affirmer leur opposition au projet de CET de Giuncaggiu. Nous remercions également toutes les personnes qui, même absentes, nous ont transmis des messages de soutien. Nous remercions les représentants d'associations, les personnalités politiques, les citoyens, tous ceux qui par leur présence, leurs prises de paroles, leurs témoignages de soutien, leurs propositions d'engagement dans de futures actions ont démontré combien ce combat est légitime et essentiel. La mobilisation s'intensifie. Cette prise de conscience générale de la nécessité de préserver notre environnement permettra d'obtenir l'abandon définitif d'un projet aux conséquences désastreuses, nous en sommes certains!» ■



## **Bastia** campione!!!

ci l'anu fatta! U Sporting Club di Bastia hà torna infiaratu Bastia è l'isula sana quist'annu dopu à una stagione di focu. Quarta cullata cunsecutiva è terzu titulu di campione, ùn parcorsu strasurdinariu in u ghjocu à pallò francese!

Compie u campiunatu (ferma un ùltimu scontru à ghjucà in Furiani) cù 18 vittòrie, 9 parità è solu 6 disfatte. Prima squadra à dumiciliu, prima attacca di u campiunatu cù 54 but marcati, prima difesa cù solu 27 but incasciati, 63 punti marcati (5 di più nant'à u so seguente, 11 nant'à u terzu) parechji ghjucatori primati frà i quali Sébastien Da Silva terzu migliore buttore (12), Anthony Robic, migliore passatore, Bastia s'hè lacatu in piazza tutti i so cuncurrenti fora di Quevilly Rouen ch'hà scumbattutu fin'à l'ùltimu cunfrontu, in Quevilly stessu induve u Sporting s'hè vintu ssu 33èsimu macciu impurtantìssimu di u campiunatu.

Cù a gioia di i ghjucatori, l'emuzione di u coach Mathieu Chabert, quella di i dirigenti daretu à u presidente Claudiu Ferrandi è u vicepresidente Petru Natale Luigi, u fervore di u pùblicu bastiacciu, u ritornu di l'infernu hè statu festighjatu tardi ind'è a notte malgratu u coprifocu! Bastia hà validatu u so ritornu ind'è à fiura di u ghjocu à pallò francese, ma hà validatu bellu più chè què, un mèttodu, una visione di u ghjocu à pallò, luntanu di u foot business, chì viaghja cù bugetti dèbbuli, cumpensatu da un travaglione chì sà sughjucà l'omi è una passionne tremenda federatrice di tutte e forze di a sucetà corsa. A Corsica hè una terra di futbol, Bastia hè un club eternu chì sempre rinasce di l'infernu. Pè u pòpulu turchinu, pè u pòpulu corsu, à ringrazià à tutti, ghjucatori, coach, staff tècnicu, dirigenti, pè i belli sogni ghjunti realità! Forza Bastia!

Edmond Simeoni a été pris au piège de la violence lors des événements d'Aleria face au développement disproportionné de forces militaires alors que l'intention était de donner une conférence de presse pour dénoncer les scandales agricoles qui frappaient la Corse. Cet événement aurait pu le conduire à la peine de mort mais le procès, bien que mené devant la Cour de Sûreté de l'État, ne put démontrer sa culpabilité et il fut condamner à cinq ans d'emprisonnement pour troubles à l'ordre public. Il en garda une aversion pour la violence et il plaida toute sa vie pour la voie démocratique et publique. À l'heure où un nouvel FLN vient de se manifester en Corse, ces leçons de l'histoire ne semblent, hélas, toujours pas comprises. Le 5 novembre 2018, un mois avant son grand départ, il écrivait ceci à propos de la violence, comme pour éradiquer cette menace permanente pour l'avenir de la Corse.

## La violence

a violence. Elle se manifeste dans d'innombrables domaines et sert souvent de justificatif pour défendre l'immobilisme. Les critiques sont souvent éthiques, superficielles; ainsi, les violences sociales et les violences verbales, le mépris des lois, le clientélisme avec son cortège de corruption, fraudes, népotisme, prévarication, ne sont pas souvent considérés comme des violences, mais comme des ingrédients inévitables de la vie en société. Et pourtant, elles discréditent la démocratie et sont, à la fois le témoignage de la désagrégation de la communauté et un accélérateur de celle-ci. Il est intéressant et salutaire

de lire le point de vue éclairant de deux personnalités:

- Mgr Do Helder Y Camara, archevêque de Recife au Brésil et prêtre des pauvres;
- et du Pape Jean-Paul II (citations en Irlande en 1980): « Violences ».

Nul ne pourra les suspecter d'être des chantres de la violence: nul ne pourra contester la permanence et la solidité de leurs arguments. Les véritables antidotes de la violence sont la justice, l'éducation et la formation, le développement économique mieux partagé; l'ensemble dans un système démocratique et par le biais du dialogue.



U vostru settimanale hè nant'à internet www.arritti.corsica



Lundi 10 mai. Je prends connaissance des titres du Corse Matin. Trois pages sont consacrées à la division nationaliste.

### **Division nationaliste**

# **Veut-on vraiment sauver le Peuple corse?**

par Max Simeoni

la Une du Corse Matin, sur toute la page, «Jean Christophe Angelini présente ses ambitions», que la page 2 développe sous le titre de «Jean Christophe Angelini dévoile la démarche Avanzemu». La page 3 consacrée à Jean-Guy Talamoni utilise deux phrases de lui pour le premier titre «En ce moment, des coalitions de porteurs de voix se créent» et en bas de page: «Cette bataille, nous allons la mener dans l'honneur». La page 4 pour «Core in Fronte : porter un projet, représenter la société insulaire » et à la suite les 60 noms de la liste. Celles de Avanzemu, Corsica Libera et de Femu encore en gestation ne vont pas tarder à émerger.

Sans être un initié à l'aise dans ce dédale des divisions nationalistes, la seule lecture de ces titres permet d'imaginer l'idée, le sentiment que les leaders veulent suggérer. La force et la dynamique Avanzemu, sous-jaçant on tarde (à qui la faute? deviner!) mais on peut faire mieux. Des porteurs de voix se créent (Laurent Marcangeli? D'autres, qui?) quand les nationalistes se divisent, «nous ne sommes en rien responsables, nous poursuivrons l'union des nationalistes dans l'honneur».

Le ton est donné pour le premier tour. Trop d'interlocuteurs pour espérer une issue facile en 48h avant la date limite de dépôts de listes du second tour qui déterminera, selon les résultats du troisième, la configuration de la nouvelle Assemblée de Corse.

Donc division «actée» comme l'a dit lui-même Gilles Simeoni, face à une Droite regroupée autour de Laurent Marcangeli à l'assaut des maires et des ComCom pour Il ne peut pas y avoir de prophète, ni d'homme providentiel pour mener la lutte de survie de notre Peuple. Elle dépend de chaque Corse qui a en lui cette raison de vivre pour maîtriser son destin.

réduire les nationalistes avec l'appui du pouvoir central jacobin prêt à soutenir tout ce qui va dans

Ce désordre, cette incohérence des composantes de la coalition nationaliste sont de l'irréel, du délire, pathologique pour ainsi dire. L'Union est toujours un combat à livrer à chaque instant. Ce n'est jamais un acquis définitif. Elle ne peut se créer sans avoir établi la confiance, non pas que dans les hommes qui, aussi méritoires puissent-ils être, peuvent toujours se tromper de bonne foi. Il s'agit de créer la confiance dans un système mettant en place une intelligence collective capable de porter les valeurs d'une aspiration commune et de mener le combat public pour les promouvoir.

Et de quoi elle procède? De l'amour de la Corse de son territoire insulaire, de son histoire, de sa culture, de sa langue, bref de tout ce qui fait une identité de Peuple et de la fierté d'en faire partie. Il ne peut pas y avoir de prophète, ni d'homme providentiel pour mener la lutte de survie de notre Peuple. Elle dépend de chaque Corse qui a en lui cette raison de vivre pour dans la confiance créer la force, l'outil dont notre Peuple a besoin pour

survivre et maîtriser son destin. L'intelligence collective passe par un système démocratique exemplaire sans lequel elle ne peut pas exister. Le choix de la voie démocratique est une obligation et la démocratie passe par une technique précise qui permet en toute transparence les débats, des compte rendus, une autodiscipline, des statuts qui les décrètent. Tout se tient.

L'amour de la Corse, l'engagement, la responsabilisation de chacun, pour forger l'outil de la survie de notre Peuple, l'intelligence collective et la confiance par la pratique démocratique. Une faiblesse d'un des éléments est un aléas pour l'efficacité, un peu plus de temps perdu alors que le temps travaille de plus en plus vite contre la survie de notre Peuple. On ne sauve pas un Peuple par procuration. Mais un Peuple qui lutte pour une juste cause trouve des appuis, des soutiens qui viennent à lui. Fût-il petit comme le nôtre, il a le droit de vivre. Il n'y a pas d'autre option pour un progrès de civilisation humaine. C'est ainsi ou alors se coucher devant la loi des plus forts.

La disparition de notre Peuple

n'est pas due au hasard. Les causes viennent de loin. La position en Méditerranée occidentale sous les États européens et pas éloignée du détroit de Gibraltar leur imposait d'avoir un contrôle pour leur sécurité, pour les voies maritimes de leur commerce, leur expansion coloniale, bref pour tout leur devenir.

La République était impérialiste au nom de valeurs universelles. Jules Ferry concevait l'école laïque, obligatoire et gratuite pour les promouvoir. Il était un colonialiste convaincu. La République est d'idéologie jacobine entièrement. Les lecteurs d'Arritti connaissent bien l'usage selon

moi qu'elle a fait de la Corse. Loi douanière, pendant un siècle, désastreuse car aucune évolution de progrès économique possible et sa dépendance totale assurée, réservoir d'hommes pour les guerres et l'Empire, en 1962 réservoir vidé, l'Empire enterré aux Accords d'Evian, l'Europe à construire et « la civilisation des loisirs », les intérêts d'un tout tourisme rapide et massif est choisi secrètement par l'État, l'affaire de *l'Hudson Institut* le dévoile, rejeté il est à l'œuvre en catimini.

De 160.000 hab., la population bondit à 330.000 hab. en une trentaine d'années par un transfert de population, et les «constructions à valeur locative» font qu'on a construit plus de résidences secondaires que toute autre région touristique par un avantage fiscal octroyé.

Comment peut-on afficher de telles divergences, un tel électoralisme débridé si on porte dans son cœur l'amour de notre terre à léguer à nos descendants? Comment ne pas se rendre compte d'une telle nuisance? Comment peut-on gérer l'immédiat alors que l'urgence historique est de s'employer à avoir les moyens d'une survie? D'avoir le pouvoir de ne pas subir la loi des plus forts, c'est à dire de faire des lois et ou de les infléchir. L'autonomie et la reconnaissance juridique de ce Peuple et de ses droits imprescriptibles. Sommesnous responsables ou tout le contraire? Si nous le sommes, il faut créer le plus vite possible le parti de la voie démocratique pour le combat dans l'espoir du but: le sauvetage.

Je me demande s'il ne conviendrait pas que je me taise quelque temps.... La presse, les médias vont vous tenir informé sans cesse sur les jeux électoralistes en cours.



### Communiqué de presse

## L'ora di u ritornu

la suite de l'article de L'OBS du 6.05.2021 intitulé «Dupont -Moretti dans le piège Corse » la journaliste Violette LAZARD nous dévoile (ce que nous supposions depuis le 12 décembre dernier) les étranges connivences entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. La volonté du 1er ministre J. CASTEX de refuser la désinscription du répertoire des Détenus Particulièrement Signalés de Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI a battu en brèche le principe d'indépendance de la justice. Cet état de fait nous confirme dans l'idée que la vengeance d'État est le principal motif qui explique cette ingérence inacceptable dans l'ordre des

L'indépendance de la justice est donc une fiction savamment entretenue par le gouvernement Français au 1er rang duquel figure son 1er ministre. En procédant ainsi, le chef du gouvernement comme le président de la république, se comportent comme de vulgaires autocrates qui légitiment l'idée selon laquelle la justice est un instrument au service du pouvoir politique. Mais au-delà de cette ingérence l'État endosse les habits de la partie civile et devient du même coup «juge et partie » dans un dossier politique où la raison d'État annihile tous les principes qui fondent une démocratie.

Ce réflexe partisan, corporatiste et sectaire est révélateur de l'esprit de nos institutions. Il en dit long sur la conception que certains ont de l'État de droit et de la reconnaissance qu'ils portent aux centaines de communes. intercommunalités, collectivité territoriale, assemblées, parlementaires, citoyens qui a plusieurs reprises ont délibéré, pétitionné et demandé l'application de la loi et le respect du droit.

À notre tour «l'Ora di U Ritornu» condamnons cette justice d'exception et demandons une nouvelle fois la levée des DPS de Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI et leur transfèrement en

Corse. » L'Ora di U Ritornu, Communiqué de presse du 08.05.2021

#### JPB MO & CONSTRUCTION

Société par Action Simplifiée Au capital de 1000 Euros Siège social : 150 Rue des Aubépines 20240 GHISONACCIA

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 7 Mai 2021, il a été constitué une société par action simplifiée unipersonnelle (SASU) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JPB MO & CONSTRUCTION Forme: Société par actions simplifiée (S.A.S). Capital: 1000 euros, 1000 actions de 1 euros entiè-

rement souscrites, et libérées.

Siège: 150 Rue des Aubépines 20240 GHISO-NACCIA.

Objet social : Activité des économistes de la construction et autres prestations en lien avec l'immobilier. **Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Président: Monsieur Jean-Pascal BIANCARDINI. demeurant 150 rue des aubépines, 20240 Ghisonaccia, né le 20 octobre 1987 à BASTIA, de nationalité Française, désigné par acte séparé dès la constitution en qualité de Président.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenues au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis et mention, le Président.

### **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX**

PAR JUGEMENT EN DATE DU 04/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRO-NONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE PAOLI NONCE MARIE - RUE FRANÇOIS VITTORI - HLM LE MANTINUM BÂT 1 - QUARTIER LUPINO - 20600 BASTIA ACTIVITÉ : PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ RM NO 438 277 857

PAR JUGEMENT EN DATE DU 04/05/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRO-NONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE TARZIA PISELLA CHANTAL -LD CAMPO META - 20600 FURIANI ACTIVITÉ : BOULANGERIE RCS BASTIA A 350 409 157 - 2005 A 1339

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé du 27 avril 2021, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : Société Civile Immobilière **CIPRONASCO** 

Forme: Société Civile Immobilière Capital: quatre cents euros

Siège: Chez Monsieur BERTRAND Ours, Joseph.

Hameau de Cipronasco, 20233 Sisco

Objet social : dans les limites d'opérations de caractère strictement civil, l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers situés en France, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la gestion, la location, l'exploitation par bail ou autrement, directement ou indirectement, de ces biens et, le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport ou l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la société.

La société pourra effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, dont la participation dans d'autres sociétés civiles immobilières, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée: 99 ans

**Apport en numéraires :** quatre cents (400) euros Gérant: Monsieur BERTRAND Ours, Joseph, demeurant Hameau de Cipronasco, 20233 Sisco

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

## Pour publier vos annonces légales: arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 0965321690 -TÉL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI -BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

5 Bd H. de Montera

Tél.: 0965321690

Fax: 0495316490

arritti2@wanadoo.fr

www.arritti.corsica

20200 Bastia

## Abbunàtevi!

☐ 55 € un annu/un an ☐ 34 € sei mesi/six mois

☐ 82 € u stranieru/étranger

Casata è	Nome	(nom	et	prén	om)
Indirizzu	(adress	e)			

Telefonu (téléphone) Mel

Arritti • 11 nu 2700 • 13 di maghju 2021

